

# Les mutations de Pully

**Urbanisme** Cette législature vivra l'élaboration et le début de la réalisation de grands projets qui, sans doute, vont transformer le centre de Pully.



Maquette de la rue du Prieuré, devenue piétonne.



Maquette du quartier Lavaux-Roches-Pallin-Panchaude et le pont, tel qu'il pourrait voir le jour.

Tout comme une société, une commune peut traverser des moments difficiles. Ce fut le cas pour la ville de Pully qui, plusieurs années durant, a vécu la période des vaches maigres. Depuis 2006, elle a remonté sa pente et assai-

**La mise en œuvre de différents projets va profondément remodeler le centre de Pully et son développement.**

ni ses finances. Ce qui l'autorise aujourd'hui à penser son évolution et initier des travaux d'envergure. Des projets qui s'insèrent dans le projet d'agglomération Lausanne Morges (Palm), dont Pully est le premier maillon, au sein du schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL). Les grands travaux s'articuleront autour du développement et du réaménagement du centre, du renforcement des transports publics et de l'amélioration des infrastructures de mobilité douce. Ce qui impliquera également l'élaboration de plans partiels d'affectation (PPA) pour les secteurs Ramuz-Tirage, Tirage gare, rehaussement du Pont du Prieuré, réaménagements de la place de la Gare, du secteur de la Clergère et de l'avenue de Lavaux, ainsi que du carrefour Lavaux/Roches/ Pont de la Panchaude.

## Rehaussement des ponts

Un peu bâtarde, Pully ne possède pas de véritable centre ville, mais différents îlots peu propices à un rassemblement. Pas même un caveau ou un lieu communal à la vaudoise. Elle n'est pourtant pas une vraie ville comme Vevey, avec ses grandes surfaces ou autres lieux de rencontres. Juste deux enseignes et il n'est pas rare de constater que le dernier salon où l'on cause se trou-

ve à Migros ou Coop. Pour y remédier, l'idée est de réunir deux parts de Pully, actuellement séparées par une route et la voie de chemin de fer, en rendant piétonnier le secteur du Prieuré, dont le pont sera comme les autres rehaussé. Car les trois ponts routiers au-dessus des voies de chemin de fer - Tirage, Prieuré, Château-Sec - seront rehaussés par les CFF pour permettre la circulation en 2020 des trains à 2 étages. A la place de la gare, un immeuble a été détruit en juillet dernier afin de commencer les travaux pour le pont du Tirage. Le PPA sera soumis au Conseil communal en début d'année 2012, suivi d'un second plan pour le secteur Coop, situé de l'autre côté de la rue du Tirage.

## Clergère l'interface

Le développement du Palm prévoit un réseau d'axes forts de transports en commun, dont les fameux bus à haut niveau de service (BHNS). Ces installations vont toucher la place de la Clergère et l'avenue de Lavaux, artère qui, venant de Lutry, pénètre dans Lausanne. Ce secteur va alors jouer un rôle important d'interface dans le réseau des transports. Raison pour laquelle la ville de Pully a lancé une étude test. Des groupes pluridisciplinaires étudient des solutions, dont le réaménagement des espaces publics en y incluant cet axe traversant de transports publics. Aussi à l'étude, l'identification d'interventions possibles sur le bâti existant, de manière à pouvoir le densifier et le requalifier. Parmi les acquis, il est déjà évident que le grand parking en surface de la place de la Clergère, devant la caserne des pompiers, puisse offrir des potentiels de construction et de développement importants pour la ville. Ces trois groupes externes, comprenant les métiers d'architect-

tes, urbanistes, ingénieurs en mobilité et paysagistes, planchent sur des idées qui, par la suite seront examinées par un collège d'experts. Ce dernier pourra alors élaborer un document de synthèse destiné à la Municipalité.

Enfin, autre portion de la ville, celle du carrefour de la route de Lavaux, Roche et du pont dit de la Panchaude. Il passe au-dessus de l'avenue de Lavaux, par une rampe d'accès voitures depuis l'avenue éponyme en direction Est. Ce secteur sera

réaménagé, tant sur le plan urbain que paysager, avec un giratoire. Son examen a déjà passé la rampe des services de l'Etat. Il devra être soumis à l'enquête publique puis présenté au Conseil communal en 2012. Reste à savoir dans quelle mesure tous ces projets vont être contrés par des oppositions, recours et autres procédures. Quoi qu'il en soit, la planification et la préparation de ces travaux se feront durant cette législature.

Nina Brissot

## En bref



### UN UDC ÉLU SYNDIC D'ORON

**Philippe Modoux** prend les rênes d'Oron issue de la récente fusion de 10 communes. Député au Grand Conseil, l'actuel syndic d'Oron-la-Ville a obtenu la majorité absolue dès le premier tour, remportant 863 voix contre 562 pour son unique rival, Gérald Wist (photo: J.-B. Sieber).

Publicité

**BIEN AVANT QUE VOS  
OREILLES  
PUISSENT VIBRER  
IL A D'ABORD FALLU  
L'ŒIL DU GÉOMÈTRE**



[www.geometre-vd.ch](http://www.geometre-vd.ch)

**Géomètre: le plus discret des premiers rôles**